

Changer de fac à la L3

Par **faced**, le **12/01/2025** à **14:02**

Bonjour, n'ayant pas de master intéressant dans la fac ou j'ai effectué ma licence, est-il possible et pertinent en cas de refus du master convoité dans une autre fac, de refaire mon année de L3 dans celle-ci pour éventuellement bénéficier de la primo-localité ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/01/2025** à **06:32**

Bonjour

Si vous validez une L3 de droit, vous ne pourrez pas en refaire une seconde même dans une autre fac.

A la limite, vous pourrez reprendre dans une licence en lien avec le droit comme AES mais je ne suis pas sûr que cela soit pertinent.

Il aurait fallu directement faire votre L3 dans une fac qui propose les Masters qui vous intéressent.

Néanmoins ce n'est pas parce que vous êtes un étudiant extérieur que vous n'obtiendrez pas de Master.